



Compte rendu des CTSD & CDEn - 02 septembre 2020

Déclaration liminaire : lire la notre

Retour sur déclaration : L'IA revient sur l'invitation au CDEn de ce mercredi après-midi qui n'est pas un temps habituel de convocation aux instances.

Cela lui pose problème mais la rentrée est dense, et la question est entendue. Il veillera à ne pas re-convoquer le mercredi après-midi. L'IA s'excuse de son absence à la dernière CAPD pour raison personnelle. Il informe que le CHST-D est convoqué le jeudi 10 septembre.

L'IA rappelle la création de 2 postes de brigade soutien aux directeurs d'école en 1^{ère} phase de carte scolaire à Mougou : M. Rachel MAILLE et Fénéry : Marion VAURY.

L'IA revient sur le travail extraordinaire des enseignants depuis mars dernier. Il souhaite que la rentrée soit des plus sereine pour les enseignants. Elle n'est pas normale, mais il faut tendre vers une sérénité pour tous, même si le ministère insiste sur les évaluations qui ne répondent pas aux attentes des collègues, comme les organisations syndicales l'ont fait remarquer.

Si les directeurs ont la main sur les 108 heures des collègues, cela signifie que les directeurs pourront orienter les collègues vers certaines formations ? La main est gardée par la DSDEN. Dans ces 108 heures, que les directeurs pourront « maîtriser », les directeurs pourront proposer des réunions aux collègues de leur école pour permettent des échanges sur l'analyse et la prise en charge des élèves. Les propositions de la DEGESCO sont des aides à la remédiation. Pour le SE-Unsa, le directeur d'école n'est pas un supérieur hiérarchique. Il travaille avec ses collègues sur la dynamique de l'école, sur le projet d'école...

Mesure de carte scolaire :

Il reste **9 postes** ; proposition d'ouverture de **7 postes** + ajustement pour la direction d'école.

Maternelle : 2 ouvertures : Niort, Paul BERT - Bressuire, René HERY

Élémentaire : 3 ouvertures : Airvault, Ernest PEROCHON - Melle, Y MENTION-VERDIER - St Maixent l'Ecole, Wilson.

Primaire : 2 ouvertures : Thouars, J.JAURES-BUISSON - Thouars, Paul BERT.

Mougou : + 1/3 de décharge de maitre formateur

René Hery : + 0,25% de décharge de direction

Pas de Jeu : directrice du RPI (0,25%)

Bessines : direction commune entre élémentaire et maternelle. (0,25%)

Niort Les Brizeaux Mat : + 0,50% (direction d'école application à temps plein) - (5classes dont 3 de PEMF)

½ poste de coordinateur / référent de directeur d'école : c'est un test et une évaluation sera faite en fin d'année prochaine. Dépôt de candidature avec recrutement sera effectué le 16 septembre. Son rôle est d'intervenir dans les écoles sur des situations de crise.

Mouvement : Des collègues sont nommés sur des compléments de service avec un emploi du temps incomplet : pour compléter leur temps, ces collègues accompagneront les directeurs et directrices d'école (temps de décharge à la demande des directeurs - aide ponctuelle accordé par l'IEN). Ces collègues sont nommés en respectant un maillage dans le département ; nous avons quelques ZDA (sans poste actuellement) et ces compléments de décharge à temps incomplet qui interviendront sur les formations continues. Le plan de formation est connu avec les dates connues donc l'administration sait quand ces personnes seront disponibles pour les directeurs.

Ajustement d'horaires & rythmes scolaires :

- On clôt la période de 3 ans pour les rythmes scolaires. C'est reparti pour trois ans. Les rythmes sont reconduits. Les écoles qui souhaitent engager un changement de rythme ou d'horaire doivent le faire très tôt dans l'année et engager la discussion avec la municipalité dès le premier conseil d'école pour la rentrée scolaire suivante. L'IA propose d'envoyer une information aux écoles.
- On peut modifier chaque année par demande de dérogation.

Dans le 79, 3 écoles passent à 4 jours à la rentrée 2020 : Epannes et Courlay Mat & élémentaire. Quelques propositions de changement d'horaires ont été validées.

Questions diverses

PIAL :

1. Référent PIAL : un document avec l'ensemble des implantations des PIAL dans les écoles avec les pilotes (organisateur) et coordonnateur (enseignants et AESH) sera à disposition.
2. On a 32 PIALS avec chacun un pilote : 21 chefs d'établissement ; 3 IEN et 8 binômes (Chef-IEN)
3. Les coordonnateurs : en cours de recrutement - La répartition, c'est 18 coordonnateurs pédagogiques enseignants - 18 coordonnateur AESH.
4. Il manque actuellement 14 coordonnateurs !

Crise sanitaire :

Si un collègue ne peut pas reprendre pour X raisons : il faut un arrêt de travail. Il n'y a plus d'ASA. Donc il y a une journée de carence. Cependant, pas de journée de carence pour éviction sur décision de l'administration.

La fermeture d'une école ne peut être décidée que par l'ARS et l'IA et le Préfet. Pour les directeurs se référer à : espace COVID sur le site de l'IA.

<http://www.ac-poitiers.fr/cid151721/coronavirus-covid19-des-documents-pour-aider.html>

Il faut appeler l'IEN qui est le relais numéro 1 en cas de suspicion de COVID. L'IEN est la personne référente. Pour un test COVID, c'est une autorisation d'absence.





Les RDV de carrière :

Les collègues qui n'ont pas eu leur RDV de carrière l'année dernière, l'auront entre septembre et octobre. Le report est connu par les collègues.

Or en juin les collègues devaient être averti pour les RDV 2020-2021, il y a du retard et les listes ne sont pas encore connues. Les collègues devraient être informés en même temps que l'IA. C'est un système automatique depuis le ministère.

Groupe de travail sur la direction d'école :

Des réunions direction d'école se tiendront 1 fois par trimestre. L'accompagnement se fera par l'IA et les organisations syndicales seront invitées à ces groupes de travail.

Entrée métier : Sur les 24 lauréats stagiaires en 79, 7 se sont désengagés. La liste complémentaire a été actionnée ; nous avons 1 renouvellement, 1 prolongation et 1 licenciement.

RASED : Itinérance des personnels autorisée. Il y a une nouvelle Assistante Sociale à la DSDEN.

Tour de France : changement des horaires d'école sur le parcours du tour. Pas de bus proposé. Pas cours le mercredi matin, ou les enfants restent toute la journée à l'école et regardent le tour de France l'après-midi avec les enseignants. Le maire décide de la fermeture de l'école en lien avec le préfet.

Les 2S2C : on n'en parle plus sauf s'il y avait un retour de la situation de mai-juin.

Formation pendant le temps de vacances : ce n'est pas prévu.

La prime COVID : L'IA souhaite le versement en septembre. Les éligibles ne le savent pas et le découvriront sur leur fiche de paie...

